

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2021

Présents : ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, CASANOVA Adeline, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

Pouvoir : CANREDON Bénédicte a donné pouvoir à SANCHEZ Nadine

Désignation d'un secrétaire de séance : M. TEULIER Sylvain est désigné secrétaire de séance.

Au vu du contexte actuel (épidémie COVID 19) la réunion à huis clos est décidée par vote : 13 voix pour.

Le compte-rendu de la séance en date du 19 mars 2021 est approuvé à l'unanimité - 13 voix pour-

DELIBERATIONS

1/ Emploi non permanent pour poste d'adjoint technique

L'agent technique fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2021. Après avoir publié l'offre d'emploi d'adjoint technique polyvalent, des entretiens d'embauche ont eu lieu avec quatre candidats retenus. La personne retenue commencera son contrat à durée déterminée de 12 mois pour un accroissement temporaire d'activité le 1^{er} juillet 2021.

La délibération est approuvée à l'unanimité (13 voix).

2/ Vente le Château de Rulhe

Considérant que les dépenses sont trop importantes pour remettre en bon état le bâtiment « le Château de Rulhe » et après avoir débattu à plusieurs reprises lors des séances de conseil municipal, la mise en vente du château a paru auprès de deux agences immobilières. Une proposition d'achat a été faite par un acquéreur pour un montant de 120 000 € (dont les frais d'agence de 6 500 €).

La délibération est approuvée à 13 voix pour.

3/ Décision Modificative Budget commune

Une diminution de crédits est nécessaire au compte 021 (recette d'investissement) pour un montant de 9 748 € et au compte 2313 op 30 pour un montant de 9 748 €. Un équilibre se fera ainsi avec le compte 023.

La délibération est approuvée à l'unanimité (13 voix).

4/ Consultation maîtrise d'œuvre rénovation STEP Auzits

Après plusieurs contrôles du réseau et de la station d'épuration d'Auzits, il a été rapporté que les normes d'assainissement sont non conformes. Une rénovation selon un cahier des charges précis est indispensable pour améliorer le fonctionnement de la station. Aveyron Ingénierie est sollicitée par la commune en qualité d'assistant à Maître d'Ouvrage. Il convient maintenant de rechercher un maître d'œuvre qualifié pour assister dans les travaux de rénovation de la STEP. Des aides financières seront demandées auprès du Département et de l'agence Adour-Garonne.

La délibération est approuvée à l'unanimité (13 voix).

5/ Renforcement réseau d'eau potable l'Hôpital

Afin d'alimenter l'ensemble des parcelles constructibles situées au lieu-dit l'Hôpital, un renforcement du réseau public d'eau potable va être effectué par le SMAEP de Montbazens-Rignac. Le coût estimé par le SMAEP pour ces travaux est de 17 331 € HT. La participation restant à la charge de la commune est de 7 427,58 €.

La délibération est approuvée à 13 voix pour.

6/ Extension réseau d'eau potable la Peyre

Il est nécessaire de réaliser une extension de réseau d'eau potable au lieu-dit la Peyre pour alimenter un bâtiment existant venant d'être acheté. Le coût estimatif des travaux est de 11 063,18 € HT y compris les frais de maîtrise d'œuvre et de suivi de travaux. La participation financière restant à la charge de la commune est de 6 843,70 €.

Les délibérations portant sur l'extension du réseau électrique la Peyre et sur la modernisation de l'éclairage public sont ajournées au vu du manque d'éléments explicatifs.

SUJETS ABORDES

- Opérations Cœur de village d'Auzits, traversée de Rulhe et du Plateau d'Hymes
M. Bertin Rufié fait un point sur ces études : au vu de la situation sanitaire, la démarche participative avait été reportée, elle aura lieu du 3 au 7 juin 2021. Des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune pour participer les samedi 5 juin et dimanche 6 juin 2021 à un échange d'idées autour des projets du cœur de village d'Auzits, de la traversée du hameau de Rulhe et celle du Plateau d'Hymes, avec l'accompagnement de Cause Commune (Suzie et Olivia).
La suite logique à donner pour ces aménagements est de lancer un appel à candidatures pour la maîtrise d'œuvre. Un avis d'appel à concurrence sera lancé dans quelques jours.
- Rénovation éclairage public
Une mission d'étude d'éclairage public par le SIEDA a été faite. Il en ressort de cette étude que l'éclairage public (130 luminaires) actuel consomme 60 % d'électricité de la commune. Ces luminaires « d'ancienne génération » sont trop énergivores, il est donc nécessaire de remplacer les ampoules par des LED. Les LED permettent de donner un éclairage directif vers le bas, et non plus

vers le haut, ce qui évite une pollution lumineuse vers la voûte céleste. De plus, elles sont programmées par rapport à des tranches horaires durant la nuit : selon des heures précises, elles baissent d'intensité et consomment peu, sans vraiment s'éteindre.

Cette rénovation se fera dans les trois hameaux comme suit :

- courant 2021 le quartier du Château d'Auzits, quartier de l'Hôpital, le Plateau d'Hymes
- courant 2022 Rulhe
- courant 2023 la Planque (travaux cœur de village)

- Etude mur cimetière Auzits

Une étude géotechnique a été demandée pour rechercher les causes de la fragilité du mur de soutènement du cimetière de l'Hôpital. Deux solutions sont proposées et vont être analysées par un groupe d'élus afin d'en adapter une.

- Tunnel Costepeyremarty

Un devis pour un montant de 4 100 € HT, 4 932 € TTC a été validé pour inspecter le tunnel. Il est impératif de connaître les différents aspects du tunnel afin d'avoir la possibilité de l'ouvrir au public. Mme Sylvie Vidal fait un compte-rendu de la rencontre des élus avec le propriétaire des parcelles.

- Travaux

Toiture église d'Auzits : trois devis ont été demandés. M. Cyprien Lottin en charge de ces travaux est en attente d'un devis pour poursuivre.

Archives municipales : les travaux de gros œuvre sont terminés. M. Serge Portié est en attente d'un devis pour la peinture du sol et des murs. Les rayonnages pourront être installés par la société Abor en suivant.

INFORMATIONS AUX ELUS

- Site internet de la commune : c'est en ligne depuis le 10 mai 2021. Mme Nathalie Rozières est en charge des mises à jour et de son bon fonctionnement.
- Référent ambroisie et moustiques tigres : Mme Nadine Sanchez a déjà été désignée référent ambroisie. Il est donc judicieux de conserver cette personne en tant que référent moustiques tigres, au vu du courrier en date du 18 mai 2021.
- Gestion des salles des fêtes : un arrêté règlementaire sera établie pour la fermeture des salles jusqu'au 30 juin 2021. En effet, les restrictions sanitaires sont très importantes et il semble très compliquer de les mettre en application pour l'occupation des salles des fêtes.
- Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 : un planning sera établi pour la tenue de quatre bureaux de vote (2 bureaux pour les élections départementales et 2 bureaux pour les élections régionales) pour l'ensemble des élus. Afin de respecter au mieux les mesures sanitaires, il est proposé de faire un sens de marche pour que chaque électeur puisse se sentir en sécurité.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme Brigitte Bonafé a participé à une assemblée générale à la maison de retraite les Rosiers à Rignac : elle souligne qu'un seul cas de COVID a été détecté chez un agent. Elle énumère quelques chiffres : 80 résidents occupant la structure, une baisse de résidents de – 1,3 %, etc...

Monsieur le Maire lève la séance : il est vingt-trois heures trente minutes.